

Fiche 5 : Rémunération et identité visuelle

1 Rémunération

1.1 Rémunération fonctionnelle

- Le gouvernement veut mettre en place un système de **rémunération fonctionnelle** qui met fin à une rémunération basée uniquement sur le grade, mais qui prenne également en compte les **compétences** et les **responsabilités** des policiers.

1.2 Attractivité

1.2.1 Périphérie bruxellois

- Afin d'accroître l'attractivité de **certaines zones de police en périphérie de Bruxelles**, le gouvernement étudie la possibilité d'introduire une prime pour ces policiers.
- Des solutions pourraient également **être** explorées pour **d'autres zones** qui sont également confrontées à **des problèmes de recrutement**.

1.3 Accord sectoriel

- Le gouvernement relancera également **les négociations avec les syndicats de police** afin que la **deuxième partie de l'accord sectoriel** (2022) pour la police intégrée puisse être conclue dans le but de présenter la police comme un employeur attractif.

1.4 Agent de quartier

- Le gouvernement veut introduire une **indemnité de fonction pour les inspecteurs de quartier** qui devrait rendre plus attrayant le choix de cette fonction.
- En outre, ils veulent s'assurer que **les inspecteurs de quartier dans toutes les zones de police puissent également travailler le soir et le week-end**.



2 Identité visuelle

2.1 Uniforme et bâtiments

- Une nouvelle identité visuelle de la Police intégrée sera introduite sur le terrain, sur la base de la poursuite des efforts déployés au cours de la législature précédente et des résultats déjà obtenus. Plus précisément, il s'agit des motifs **Battenburg** (sur véhicules et couleur jaune fluo) et du **nouvel uniforme de police**.
- Des investissements supplémentaires dans l'infrastructure de la **police fédérale** sont absolument nécessaires.

